



**COMMUNE de
LA FARE-EN-CHAMPSAUR**

République Française

La Fare en Champsaur, le 15 mai 2023

INSCRIPTION ECOLE

Les inscriptions à l'école maternelle et primaire de LA FARE EN CHAMPSAUR seront ouvertes du 1^{er} juin au 30 juin 2023.

Merci de bien vouloir passer en Mairie aux horaires d'ouverture (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30-11h30) avec les documents nécessaires :

- Carnet de santé
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de radiation ancienne école si changement d'école
- Assurance individuelle

L'école dispose d'une garderie, d'une cantine et d'un service de transport scolaire.

Pour rappel tous les enfants domiciliés sur la commune sont dans l'obligation d'être inscrits dans l'école communale (sauf dérogation sur avis de Monsieur le Maire).

Le Maire,
Christophe BOYER

